

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE GRAUVES

Département de la Marne

Séance du lundi 27 mars 2023

**Nombre de membres :**

En exercice : 12

Présent : 9

Qui ont pris part

à la délibération : 9

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire des séances en session ordinaire sous la présidence de Monsieur JOURNÉ Jean-Pierre, Maire de la Commune de GRAUVES.

Membres présents : Tous les membres en exercice à l'exception de Mr CHAPPELLIERE Eric, Mr JOLY Pascal et Mme JOYON Emilie.

Date de la convocation :

13/03/2023

Secrétaire de séance : Mr LEROUX Jean-Philippe

**N° 16/2023 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 –  
ACTIVITE COMMERCIALE**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Mr HONTOY Michel délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2022.

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>	<u>Solde</u>
<u>Section de fonctionnement :</u>			
Résultats de l'exercice	5 533.00	36 274.00	+ 30 741.00
Solde reporté	20 566.20	0,00	- 20 566.20
Résultat à affecter			+ 10 174.80
<u>Section d'investissement :</u>			
Résultats de l'exercice	20 320.00	15 000.00	- 5 320.00
Solde reporté	4 855.00		- 4 855.00
Solde global d'exécution			- 10 175.00
<b>Résultats cumulés</b>	<b>51274,20</b>	<b>51 274.00</b>	<b>- 0.20</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2022.

**Adopté à l'unanimité.**

Le Maire,  
Jean-Pierre JOURNÉ

